

# Agence En Ligne GRD-CESML Mode d'emploi

JE PEUX CONSULTER, ENREGISTRER MES DONNÉES DE CONSOMMATION EN KWH, MES PUISSANCES MAXIMALES ATTEINTES & ACTIVER MA COURBE DE CHARGE

### J'accède à mon AEL-GRD CESML

#### J'AI UN CONTRAT AUX TRV

(Tarifs Réglementés de Vente)

J'accède directement à mon AEL GRD-CESML via



Mon Compte Client

www.cesml.com

#### J'AI UN FOURNISSEUR DE MARCHÉ

ou je ne souhaite pas passer par «mon compte». Je saisis sur la barre de recherche internet https://moncompte-cesml-grd-eld.multield.net/

Je renseigne mon identifiant (mail) et mot de passe enregistrés lors de ma première connexion.

Gestionnaire de Réseaux de Distribution	Portail consultation des données de consommations
identifiant	mail indiqué dans la demande de clé
mot de passe	*
	se souvenir de moi
Vous n'avez pas de compte ?	créer un compte me connecter

## Sur la page d'accueil, je trouve

#### La fonction pour ajouter des PRM.

A noter que si je suis connecté via Mon Compte Client sur www.cesml.com, mes autres PRM communicants sur le territoire CESML seront automatiquement affichés. Si j'ai uniquement mon compte sur l'AEL-GRD, je devrais ajouter moi-même mes



## **Consommations et Puissance maximale**





# Courbe de charge

#### Qu'est-ce que la courbe de charge ?

C'est le relevé de mes consommations par heure, dont l'ensemble des relevés, se traduit par une courbe graphique.



### A quoi peut-elle me servir ?

Je peux vérifier l'impact de mes usages électriques sur ma consommation et sur mes puissances max atteintes. Si je sais quels sont les appareils électriques que j'enclenche chez moi et à quel moment, je peux voir l'impact de leur consommation en kWh sur ma courbe de charge et choisir de décaler l'usage de certains appareils.



### La Collecte de la courbe de charge

est désactivée à la pose du compteur; c'est à dire que <u>les relevés des</u> <u>consommations horaires du compteur</u> ne sont ni consultables ni exportables. Ils restent dans le compteur.

Ces données me sont personnelles et j'ai le choix d'activer ou non leur consultation en ligne.

<u>Seule exception</u> : mon GRD (CESML) peut les activer en cas de besoin, de manière **exceptionnelle et temporaire**, pour assurer ses missions de service public de l'électricité.

Enregistrement de la courbe de charge : il s'agit de l'enregistrement du relevé horaire des données <u>dans le compteur</u>. Cette fonction <u>est activée</u> à la pose du compteur afin de permettre l'accès à ces données si je choisis d'activer la Collecte de la Courbe de charge pour pouvoir la consulter.



Je peux désactiver la fonction, mais si je souhaite par la suite consulter ma courbe de charge, le compteur n'aura pas enregistré les relevés horaires de mes consommations, donc je n'aurais pas l'historique de la période où j'ai désactivé l'enregistrement horaire de mon compteur, mais uniquement les relevés journaliers.

# Ma courbe de charge est activée



Consommations N adresse e-mail données à envoyer fréquence d'envoi jour d'envoi 0 Mon compte courbe de charge tous les jours mon mail ajouter une demande Gestion des données de consor ation jour d'envoi adresse e-mail données à envoyer fréquence d'envoi courbe de charge tous les jours autres destinataires énergie et index tous les jours de mon choix puissances maxi... tous les jours ajouter un destinataire Contact | [] Mentions légales | Politique de sécurité | Licences | Gestion des Cookies | Conditions Générales d'Utilisation | FAQ

Je peux me programmer l'envoi de mes données de consommation, à mon adresse mail, à la fréquence que je souhaite.

Je peux aussi choisir d'envoyer mes données de consommation à d'autres destinataires par mail, par exemple à un fournisseur de mon choix.